



CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2010-2011

RB

Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration

Procès-verbal de la réunion du 24 mars 2011

ORDRE DU JOUR :

Visite au Centre militaire de Diekirch (présentation de nouveaux véhicules)

*

Présents : M. Marc Angel, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Xavier Bettel, M. Fernand Boden (remplaçant Mme Martine Mergen), M. Félix Eischen, M. Fernand Etgen, M. Ben Fayot, Mme Marie-Josée Frank (remplaçant M. Lucien Weiler), M. Claude Haagen (remplaçant Mme Lydia Mutsch), M. Fernand Kartheiser

M. Jean-Marie Halsdorf, Ministre de la Défense
M. Jean-Jacques Welfring, Directeur de la Défense
Mme Florence Ensch, Ministère de la Défense
Général Gaston Reinig, Lt. Col Schreben, Lt. Col. Fautsch, Lt. Col. Thill, Adj. Maj. Zanter, Armée luxembourgeoise

Mme Rita Brors, M. Jean-Paul Bever, Administration parlementaire

Excusés : M. Félix Braz, M. Norbert Hauptert, Mme Martine Mergen, Mme Lydia Mutsch

*

Visite au Centre militaire de Diekirch (présentation de nouveaux véhicules)

Les représentants de l'Armée luxembourgeoise informent sur les véhicules de reconnaissance (PRV) « Dingo 2 » dont la phase d'acquisition de 48 exemplaires vient d'être achevée. Le choix du matériel a été guidé par les critères suivants :

- interopérabilité lors des missions internationales de l'Union européenne et de l'OTAN ;
- haut niveau de protection des utilisateurs.

L'achat du matériel s'est fait par le biais de la NAMSA et avec l'appui de l'armée belge en ce qui concerne l'établissement du cahier de charges, le choix des

fournisseurs et la procédure suivant les règles de la « national quality assurance ». Les principaux fournisseurs retenus sont Krauss-Maffay-Wegmann et Thales.

Les véhicules « PRV Dingo 2 » ont une puissance de 220 CV et un poids de 12,5 tonnes. L'autonomie se situe entre 700 et 1000 km, l'équipage comprend quatre personnes (conducteur, commandant, tireur et observateur). La station de tir est équipée d'une caméra à vision jour et nuit. Une caméra thermique portative jusqu'à 50 mètres du véhicule peut être manipulée à partir du véhicule. Les véhicules disposent des moyens de défense suivants :

- une mitrailleuse automatique ;
- un lance-pots fumigènes ;
- un récepteur laser détectant d'autres véhicules dans l'entourage ;
- des missiles anti-char et anti-bunker de courte portée.

En 2009, des premiers tests de route se sont déroulés sur des pistes spéciales au Grand-Duché, à Trèves et à Arlon. En 2010, trois semaines de tests de liaison en peloton ont été effectuées lors d'un exercice technique, ainsi que trois jours de tests de communication en peloton au Grand-Duché. En 2011, des missions ont eu lieu dans le cadre de la validation du concept d'emploi et dans le cadre d'une instruction au profit de l'école de l'armée des officiers et sous-officiers. Le déploiement dans le cadre de l'ISAF ne se fera pas avant le deuxième semestre 2011.

Débat

Les éléments suivants sont à retenir de la discussion :

L'équipement des « PRV Dingo 2 » diffère légèrement des véhicules belges.

Les coûts pour l'acquisition s'élèvent à un total de 120 millions d'euros.

La formation plurifonctionnelle des membres de l'équipage s'étend sur deux à trois semaines. L'entraînement dans le cadre de l'ISAF a une durée de 12 semaines.

Dans le cadre de l'ISAF, les véhicules « PRV Dingo 2 » auront comme mission principale la surveillance de champs de bataille à grande distance.

Luxembourg, le 12 mai 2011

La secrétaire,
Rita Brors

Le Président,
Ben Fayot